



VILLE DE LAC-BROME  
TOWN OF BROME LAKE

VILLE DE LAC-BROME

# Politique d'habitation

---

# Table des matières

---

<b>03</b>	<b>Mot du maire</b>
<b>04</b>	<b>Pourquoi une politique d'habitation</b>
<b>05</b>	<b>Portrait du logement à Lac-Brome</b>
<b>06</b>	<b>Les besoins</b>
<b>06</b>	<i>Les clientèles visées</i>
<b>07</b>	<i>Les aînés</i>
<b>07</b>	<i>Les jeunes ménages</i>
<b>08</b>	<i>Les cibles</i>
<b>09</b>	<b>Énoncé de vision</b>
<b>10</b>	<b>Orientation 1</b>
	<i>Diversifier l'offre de logements sur le territoire afin de répondre aux besoins des aînés et des jeunes ménages</i>
<b>11</b>	<b>Orientation 2</b>
	<i>Identifier les zones prioritaires pour la densification et la création de nouveaux logements</i>
<b>12</b>	<b>Orientation 3</b>
	<i>Encadrer la qualité des nouveaux développements résidentiels tout en encourageant l'abordabilité</i>
<b>13</b>	<b>Références</b>

# Mot du maire

---

Chers citoyennes et chers citoyens de Lac-Brome,

C'est avec une grande fierté et un engagement profond envers notre communauté que je vous présente notre nouvelle politique d'habitation. Devant la hausse des prix et de la demande des logements, la Ville de Lac-Brome prend des mesures déterminantes pour répondre aux besoins de sa population.

Comme vous le verrez en prenant connaissance de ce document, nous avons ciblé deux clientèles prioritaires : nos aînés et les jeunes ménages. En développant une offre diversifiée de logements, incluant des options abordables et adaptées, nous cherchons à favoriser le bien-être de nos aînés tout en attirant de nouveaux résidents plus jeunes. Notre vision est claire : être proactifs en habitation, fournir des solutions adaptées et encourager un développement résidentiel harmonieux, tout en préservant notre verdure et nos magnifiques milieux de vie.

Notre engagement concret envers cette vision : la construction de 300 nouveaux logements d'ici 2035. Nous cherchons ainsi à équilibrer le marché immobilier en diversifiant notre offre de logements et en assurant la présence d'une offre abordable pour nos citoyens.

Le moment est venu d'assurer la pérennité de notre communauté dynamique, inclusive et accueillante. Cette politique d'habitation est le premier pas vers un avenir où chacun trouvera un chez-soi qui répond à ses besoins.

Bonne lecture!

**Richard Burcombe**  
Ville de Lac-Brome

# Pourquoi une politique d'habitation?

---

La Ville de Lac-Brome souhaite se doter d'une politique d'habitation afin de répondre aux besoins évolutifs en logements de sa communauté. La ville, tout comme la MRC de Brome-Missisquoi, observe depuis les dernières années une hausse des prix et de la demande pour les logements. Ceci a été accéléré avec la pandémie et la crise de l'inflation. Parallèlement, le nombre de logements à louer est anémique et les prix sont de plus en plus élevés.

Cette réalité du logement à Lac-Brome a plusieurs conséquences sociales et économiques. La municipalité fait d'ailleurs face à un vieillissement accéléré de sa population et l'attrait de ménages plus jeunes est important pour l'équilibre de sa communauté. Or, cette capacité d'attraction est grandement limitée par le logement.

La politique d'habitation représente un premier geste qui vise à améliorer la situation du logement. Celle-ci sera intégrée au plan d'urbanisme et permettra entre autres d'identifier les cibles et les objectifs en termes d'habitation à Lac-Brome, notamment pour la construction de nouveaux logements. Finalement, celle-ci vise à cibler des outils de planification à mettre en œuvre afin de concrétiser la vision de la Ville.





# Portrait du logement à Lac-Brome

## LA SITUATION DES LOGEMENTS

(SELON LES DONNÉES DE 2021)



# 3 683

logements

# 6,9

nombre moyen  
de pièces par  
logement



# 81%

de maisons  
unifamiliales

soit le produit le plus cher sur le marché à l'achat comme à la location.

## LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

# 100



logements construits en  
moyenne en 2021 et 2022  
(des années record)

# 32



logements construits  
entre janvier et  
octobre 2023

# 8

projets en construction en octobre 2023

70% des nouveaux logements seront des  
unifamiliales et 30% des multilogements.



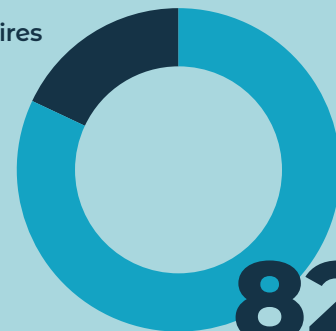
## PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

### Le marché locatif

- En 2022, le taux d'inoccupation des logements locatifs était de 0,0%<sup>1</sup>, alors que le seuil d'équilibre se situe autour de 3%<sup>2</sup> ;
- Entre mars et juin 2023, 19 logements à louer ont été affichés ;
- Un logement de deux chambres coûte en moyenne 1 800\$/mois et un logement de trois chambres et plus 2 500\$/mois.

# 18%

de locataires



# 82%

de propriétaires

### Le marché de la propriété

- En 2022, 136 maisons unifamiliales ont été vendues et une baisse de 13% du volume des ventes a été observée entre 2021 et 2022 ;
- En 2023, le prix de vente d'une maison unifamiliale se situait à 595 000\$, ce qui représente 180% de plus que l'évaluation municipale ;
- Le prix d'une maison unifamiliale a augmenté de 80% depuis 2019.

<sup>1</sup> Puisque l'inventaire en logements locatifs est très bas à Lac-Brome, cela peut influencer la validité de cette donnée. Selon la méthode de fiabilité des données utilisée par la SCHL, cette donnée est cotée D, soit passable et à utiliser avec prudence.

<sup>2</sup> Un marché en équilibre ne favorise ni les locataires ni les propriétaires. Un taux en dessous du seuil favorise les propriétaires, qui peuvent augmenter les loyers de manière plus significative que dans un marché équilibré.

Sources : JLR solutions foncières, 2022. Radar immobilier cumul 2 semestres 2022, JLR solutions foncières, 2023. Radar immobilier semestre 1, 2023, Statistique Canada, 2021. Recensement de la population, SCHL, 2020. Données de l'Enquête sur les logements locatifs en milieu rural (centres de 2 500 à 10 000 habitants)

# Les besoins

## PORTRAIT DES MÉNAGES DE LAC-BROME

(SELON LES DONNÉES DE 2021)



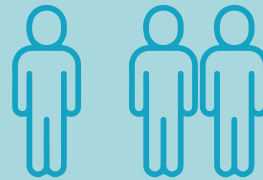
# 2 830

ménages



# 58ans

âge médian



# 1 ou 2

personnes composent 3/4 des ménages

Source : Statistique Canada, 2021. Recensement de la population

## Les clientèles visées

La Ville de Lac-Brome accueille de nouveaux ménages chaque année. Entre 2016 et 2021, ce sont 265 nouveaux ménages qui ont emménagé à Lac-Brome, soit une croissance de 10%<sup>3</sup>. Il est prévu que cette croissance démographique persiste jusqu'en 2031. Cependant, à partir de 2031, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit une baisse des ménages dans la Ville de Lac-Brome. Cela peut être expliqué par un vieillissement accéléré de la population et en contrepartie, une faible proportion de jeunes ménages (âgés de 25 à 45 ans).

Les prévisions démographiques permettent ainsi de cibler deux clientèles prioritaires pour Lac-Brome. En effet, les aînés et les jeunes ménages ont des besoins particuliers et sont plus vulnérables aux enjeux de l'habitation. D'une part, il est important de favoriser le bien-être des clientèles aînées dans la Ville de Lac-Brome<sup>4</sup>. D'autre part, il est nécessaire de mettre en place des actions afin de maintenir et d'attirer les jeunes ménages sur le territoire de la Ville.

<sup>3</sup> Statistique Canada, 2021. Recensement de la population

<sup>4</sup> ISQ, 2022. Projection des ménages dans les municipalités de 500 habitants et plus

En **2022**, un ménage qui désirait s'offrir une maison unifamiliale au prix du marché devait gagner un revenu de plus de **145 000\$** par année, selon un taux d'effort de **30%**. Dans la MRC de Brome-Missisquoi, ce sont uniquement **14%** des ménages qui sont en mesure de se permettre cet achat.

Source : Statistique Canada, 2021. Recensement de la population



## LES AÎNÉS

Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 45 %<sup>5</sup> des ménages de la Ville de Lac-Brome. De plus, d'ici 2041, l'ISQ prévoit que 58 %<sup>6</sup> des ménages seront âgés de plus de 65 ans. Le vieillissement de la population est donc un enjeu à ne pas négliger dans la politique d'habitation.

Cette clientèle comprend plusieurs types de ménages, dont deux ayant des besoins particuliers en habitation : ceux qui souhaitent déménager pour diminuer l'entretien lié à leur domicile et ceux qui doivent déménager pour des enjeux de santé ou financiers. Ces ménages veulent vieillir à Lac-Brome, mais n'ont pas toujours des options de logements à un prix raisonnable et une taille adaptée.



## LES JEUNES MÉNAGES

Les jeunes ménages, âgés de 25 à 45 ans, représentent uniquement 17 %<sup>7</sup> des ménages de Lac-Brome. Cette clientèle est la plus susceptible de quitter la Ville, ou de ne pas y revenir après les études, notamment en raison des prix onéreux des logements et de sa plus faible capacité de payer. À cet effet, selon l'ISQ, uniquement 12 % des ménages de Lac-Brome appartiendront à ce groupe d'âge d'ici 2041<sup>8</sup>, soit une baisse estimée de 113 ménages<sup>8</sup>. Toutefois, les perspectives démographiques prévoient 456 nouveaux ménages de ce groupe pour la MRC et 2 347 pour la région administrative d'ici 2041. Rappelons que les projections démographiques ne sont pas absolues et que la Ville peut réussir à attirer ces ménages avec des projets immobiliers adaptés à leurs besoins.

Cette clientèle représente une partie de la population active de Lac-Brome. Les jeunes ménages peuvent comprendre des ménages originaires de Lac-Brome qui désirent revenir à la maison, des nouveaux arrivants qui cherchent un nouvel emploi dans un cadre de vie près de la nature ou des ménages en transition (premier logement, séparation, etc.). Il s'agit de ménages avec ou sans enfants. La Ville de Lac-Brome doit agir auprès de cette clientèle, notamment pour attirer de nouveaux ménages afin de diminuer l'effet du vieillissement démographique et augmenter le bassin de travailleurs de proximité dans la ville.

## Les besoins impérieux en logement<sup>10</sup>

À Lac-Brome, seulement **2,7% des ménages** avaient des besoins impérieux en matière de logement en date de **2021**. Il apparaît que des besoins pour les ménages vulnérables existent, mais qu'ils sont moins urgents qu'à certains endroits au Québec et au Canada où l'on retrouve des proportions dépassant parfois **10% des ménages**. C'est généralement pour ces ménages que le logement d'urgence et le logement social devraient être créés. Avec le contexte économique actuel du Québec, la ville de Lac-Brome s'engage à surveiller cette donnée pour s'assurer de répondre aux besoins des ménages les plus vulnérables.

Source : Statistique Canada, 2021. Recensement de la population

<sup>5</sup> Statistique Canada, 2021. Recensement de la population

<sup>6</sup> ISQ, 2022. Projection des ménages dans les municipalités de 500 habitants et plus

<sup>7</sup> Statistique Canada, 2021. Recensement de la population

<sup>8</sup> ISQ, 2022. Projection des ménages dans les municipalités de 500 habitants et plus

<sup>9</sup> Ibid

<sup>10</sup> Définition des besoins impérieux en logement : Selon Statistique Canada, un ménage a des besoins impérieux s'il réside dans un logement qui ne respecte pas une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) ou si les logements acceptables sur le marché local coûtent plus de 30% de son revenu avant impôt. Un logement est de qualité s'il ne demande pas de réparations majeures. Un logement est de taille convenable s'il a suffisamment de chambres à coucher selon la Norme nationale d'occupation. Un logement est abordable si le ménage qui y habite ne dépense pas plus de 30% de son revenu avant impôt pour s'y loger.

## Les cibles

**La Ville de Lac-Brome doit diversifier l'offre en logement sur son territoire pour mieux répondre aux divers besoins de la communauté.**

La Ville doit rééquilibrer le marché immobilier, afin d'y intégrer des options qui conviennent à tous les ménages, incluant ceux qui ne veulent pas devenir propriétaires. Rappelons que 81% du parc immobilier de Lac-Brome est composé de maisons unifamiliales isolées, ce qui démontre un manque de diversité dans l'offre actuelle. À cette fin, la Ville désire prendre des engagements en termes de construction de logements diversifiés et adaptés aux besoins de la population. Dans cette optique, Lac-Brome s'engage à favoriser la construction de logements à travers une cible de croissance ambitieuse, tout en restant réaliste sur la capacité d'accueil de son territoire.

En prenant en compte les projections démographiques, la disponibilité des terrains et l'importance de protéger les milieux naturels, une cible réaliste pour **Lac-Brome est de s'engager à encourager la construction de 300 nouveaux logements qui répondent aux besoins diversifiés des clientèles prioritaires d'ici 2035, soit 25 logements par année.**



Cette cible pour **2035** permet de prendre en compte le rythme de croissance estimée des ménages d'ici **2041** (0,03% de la croissance québécoise), tout en visant un nombre de mises en chantier réaliste qui considère les défis associés à l'augmentation de l'offre. De plus, cette cible permettra de répondre aux besoins de ménages ayant un revenu inférieur au revenu médian de Lac-Brome.

D'ici 2041, **40%** des nouveaux ménages auront besoin d'un logement avec un loyer ne dépassant pas l'équivalent aujourd'hui de **1 500\$ par mois**<sup>11</sup>.

Les **300 nouveaux logements** permettront de répondre en partie aux besoins des ménages âgés de 65 ans et plus qui veulent ou doivent se diriger vers des logements plus adaptés. Rappelons que l'ISQ anticipe qu'entre 2021 et 2041, près de 400 ménages de plus seront âgés de 65 ans et plus, pour un total de **1 666 ménages**<sup>12</sup>.

La diversification de l'offre en logement et la cible de construction pourront également **répondre aux besoins de certains jeunes ménages** qui veulent effectuer un retour ou tout simplement s'installer à Lac-Brome. Il s'agit d'une volonté de la ville ainsi que des citoyens que les jeunes ménages provenant de Lac-Brome puissent revenir s'y installer.



<sup>11</sup> Traitement des données par JFLV 2023, inspiré de Housing Assessment Resource Tools (HART), 2023. HART Land Assessment Tool  
<sup>12</sup> ISQ. 2022. Projection des ménages dans les municipalités de 500 habitants et plus





# Énoncé de vision

**La Ville de Lac-Brome s'engage à devenir un acteur clé en habitation qui saura fournir des solutions de logements adaptées à ses citoyens actuels et futurs. Elle a pour objectif d'encourager le développement résidentiel, tout en encadrant la qualité des projets et en protégeant ses milieux naturels d'intérêt.**

La ville s'engage à faciliter la construction de 300 logements d'ici 2035 pour répondre aux besoins de sa population, plus spécifiquement les aînés et les jeunes ménages. Elle entend encourager l'innovation et la créativité en matière d'habitation, favorisant la réalisation de projets résidentiels réfléchis à l'échelle de Lac-Brome avec un souci de conserver son cadre bucolique. Elle reconnaît l'importance de planifier soigneusement le développement du territoire et elle s'engage à se doter de meilleurs outils urbanistiques et administratifs afin de diriger les nouveaux projets aux endroits souhaités dans le respect des contraintes environnementales.

---

Source image : Marie-Pier Leduc, nd

**Cette vision se décline  
en trois orientations :**

Diversifier l'offre de logements sur le territoire afin de répondre aux besoins des aînés et des jeunes ménages.

Identifier les zones prioritaires pour la création de nouveaux logements .

Encadrer la qualité des nouveaux développements résidentiels tout en encourageant l'abordabilité.

# Orientation 1

Diversifier l'offre de logements sur le territoire afin de répondre aux besoins des aînés et des jeunes ménages.

## Lac-Brome, une communauté vieillissante

Depuis 2016, la Ville de Lac-Brome a entrepris des démarches pour devenir une municipalité amie des aînés (réseau MADA). En 2018, celle-ci a publié une politique qui vise à offrir un milieu de vie dynamique, sain et sécuritaire. Dans le cadre de cette politique, la Ville s'est engagée à :



**Favoriser le maintien à domicile de nos séniors ;**



**Prioriser l'accès à l'habitation abordable<sup>15</sup>.**

Lac-Brome est aux prises avec un marché du logement très homogène. Celui-ci est dominé par la maison unifamiliale, qui est généralement implantée sur de grands terrains. Cependant, ce type de logement ne répond pas aux besoins de toutes les clientèles. En effet, bien que la maison unifamiliale puisse répondre adéquatement aux besoins des familles, elle n'est pas nécessairement adaptée aux ménages plus petits (une ou deux personnes), qui composeront plus de 81% des ménages à Lac-Brome en 2041<sup>13</sup>.

Cela dit, la Ville doit, dans un premier temps, répondre aux besoins en habitation de la clientèle aînée. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) établit que les aînés ont besoin de logements abordables, accessibles, près des services, adaptés à leurs limitations (accessibilité universelle) et nécessitant peu ou pas d'entretien<sup>14</sup>. La Ville doit ainsi prendre en considération ces besoins spécifiques lors de l'évaluation des projets résidentiels. Dans un deuxième temps, l'attraction des ménages plus jeunes est primordiale afin d'équilibrer l'effet du vieillissement de la population. Alors que certains de ces ménages pourront emménager dans des maisons unifamiliales libérées par les aînés, le manque d'abordabilité pour ce produit freinera plusieurs ménages qui voudraient s'installer dans la ville. Pour cette clientèle, le maintien de l'abordabilité des logements est crucial.

Objectifs	Moyens de mise en œuvre
<b>Favoriser la création d'une mixité de produits résidentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· S'assurer que les projets des investisseurs répondent aux besoins des deux clientèles prioritaires en s'appuyant sur des critères d'évaluation des projets (fiches de site);</li> <li>· Collaborer avec l'Office d'habitation pour augmenter le parc de logement communautaire ;</li> <li>· Cibler des terrains à acquérir pour des fins d'habitation et user du droit de préemption ;</li> <li>· Encourager la création de logements accessoires principalement dans les périmètres urbains et la densification douce de certains grands terrains.</li> </ul>
<b>Attirer de jeunes ménages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place des incitatifs fiscaux pour attirer de jeunes ménages ;</li> <li>· Encourager les projets de COOP de propriétaires afin de favoriser l'accès à la propriété.</li> </ul>
<b>Assurer le maintien des aînés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Permettre la construction de logements locatifs plus petits ;</li> <li>· Identifier les zones qui répondent aux besoins des aînés qui désirent continuer de vivre à Lac-Brome.</li> </ul>

<sup>13</sup> Statistique Canada, 2021. Recensement de la population, traitement par JFLV (2023)

<sup>14</sup> OMS, 2007. Guide mondial des villes-amies des aînés

<sup>15</sup> Ville de Lac-Brome, 2016. Lac-Brome devient l'amie des aînés

# Orientation 2

## Identifier les zones prioritaires pour la création de nouveaux logements.

Actuellement, les terrains vacants à Lac-Brome pourraient accueillir près de 2 250 nouvelles constructions dans le périmètre urbain. Cependant, la Ville de Lac-Brome est aux prises avec certains enjeux qui freinent la création de logements. D'abord, le contexte réglementaire de Lac-Brome favorise principalement la construction de maisons unifamiliales sur de grands terrains. Cela a pour conséquence d'augmenter le prix des nouveaux logements, en plus de limiter la construction de logements locatifs. Deuxièmement, plusieurs milieux écologiques d'intérêts doivent être conservés à Lac-Brome. Dans cette optique, il est primordial de concentrer le développement dans les zones ayant le moins de contraintes naturelles.

Ainsi, bien que Lac-Brome ne soit pas face à des enjeux de rareté de terrains, la Ville doit développer intelligemment son territoire afin d'intégrer les nouvelles constructions dans le paysage de Lac-Brome. Il est donc essentiel de définir les zones les plus appropriées pour l'ajout de nouveaux logements visés par la politique d'habitation. Ceci devra toutefois se faire avec un souci de conserver le caractère bucolique de Lac-Brome (voir l'orientation 3).

Objectifs	Moyens de mise en œuvre
<b>Orienter le développement immobilier vers les terrains prioritaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les zones prioritaires de développement dans le nouveau plan d'urbanisme et y prévoir des densités plus élevées dans le périmètre urbain de Knowlton ;</li> <li>Travailler avec la MRC afin d'intégrer certaines zones dans le périmètre urbain de Lac-Brome, notamment les zones à proximité de Foster et Bondville.</li> </ul>
<b>Stimuler le développement sur les terrains municipaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un plan particulier d'urbanisme pour le terrain vacant de propriété municipale sur la rue Kennedy afin d'y planifier un projet résidentiel avec la communauté.</li> <li>Favoriser l'approche par appel de projets sur les terrains appartenant à la municipalité afin d'encourager la construction des logements qui répondent aux objectifs de la politique.</li> </ul>

La proximité à certains services est une composante à prendre en compte dans le choix des terrains à développer. Dans une optique de création de logements, il advient de localiser les développements à proximité de ces services. Pour les deux clientèles, les besoins sont similaires. Voici des services et commodités de proximité que la SCHL utilise afin d'évaluer les terrains vacants et de bien localiser les développements :

- **Garderies et écoles\*** ;
- **Centres de soins de santé/médecins généralistes/pharmacies** ;
- **Parcs et des espaces verts** ;
- **Épiceries et des restaurants** ;
- **Arrêts de transport public et des taxis** ;
- **Bibliothèques** ;
- **Centres de loisirs** ;
- **Transports actifs et sentiers.**

\*En fonction des clientèles identifiées plus tôt, la proximité aux garderies et aux écoles s'applique plus pour des projets résidentiels visant les jeunes ménages.

Source : Traitement des données par JFLV 2023, inspiré de Housing Assessment Ressource Tools (HART), 2023. HART Land Assessment Tool

# Orientation 3

## Encadrer la qualité des nouveaux développements résidentiels tout en encourageant l'abordabilité.

Les citoyens de Lac-Brome désirent conserver la qualité de l'environnement du cœur villageois et le caractère rural de la ville, par conséquent, il existe une polarisation des opinions face au développement à Lac-Brome<sup>16</sup>. Cela a pour effet de freiner ou même de bloquer la création de nouveaux logements, ce qui accentue la pression sur le parc immobilier existant. Cela peut aussi affecter négativement la qualité et l'esthétisme des projets puisque les investisseurs sont confrontés à des risques d'échec trop élevés en cours de processus. En contrepartie, il faut s'assurer d'avoir un encadrement approprié qui assure une bonne intégration au voisinage et une valeur ajoutée à la collectivité, tout en encourageant l'abordabilité de certains produits. Les nouveaux logements prévus par cette politique devront être pensés de manière à s'intégrer au cadre naturel et environnemental de Lac-Brome.

### Objectifs

### Moyens de mise en œuvre

#### Assurer la qualité des projets par l'entremise des règlements d'urbanisme

- Réviser le plan d'urbanisme avec une nouvelle approche de découpage du territoire plus simple à comprendre et à l'image de Lac-Brome;
- Mettre à jour le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale en vigueur afin de mieux protéger l'esthétisme, l'environnement et le caractère patrimonial de la Ville.

#### Bonifier l'abordabilité du parc immobilier

- Évaluer l'opportunité d'investir dans certains projets immobiliers qui prévoient une composante d'abordabilité;
- Développer des mesures pour améliorer l'abordabilité des projets;
- Explorer la possibilité d'élaborer un programme pour l'entretien des logements abordables existants.

Afin de concrétiser sa vision et de respecter cette orientation, la Ville s'engage à **adapter sa planification** et sa **réglementation d'urbanisme**.

Ces modifications réglementaires permettront de **répondre à certains enjeux en habitation** identifiés plus tôt, tout en offrant des outils à la Ville pour **encadrer le développement**.

Finalement, la Ville souhaite **explorer de nouveaux pouvoirs municipaux** ainsi que de nouvelles tendances en habitation qui favorisent la **construction des logements visés par la politique**.

<sup>16</sup> Raymond Chabot Grant Thornton, 2023. Portrait diagnostique de la situation actuelle de la Ville de Lac-Brome.



# Références

---

Housing Assessment Ressource Tools (HART), 2023. HART Land Assessment Tool. récupéré à : <https://hart.ubc.ca>

ISQ, 2022. Projection des ménages dans les municipalités de 500 habitants et plus. récupéré à : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-menages-municipalites-500-habitants-et-plus>

JLR solutions foncières, 2022. Radar immobilier cumul 2 semestres 2022. récupéré à : <https://www.jlr.ca/radarimmobilier/#ventes-immobilieres>

JLR solutions foncières, 2023. Radar immobilier semestre 1 2023. récupéré à : <https://www.jlr.ca/radarimmobilier/#ventes-immobilieres>

OMS, 2007. Guide mondial des villes-amies des aînés. récupéré à : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/43753>

Raymond Chabot Grant Thornton, 2023. Portrait diagnostique de la situation actuelle de la Ville de Lac-Brome

SCHL, 2020. Données de l'Enquête sur les logements locatifs en milieu rural (centres de 2 500 à 10 000 habitants). récupéré à : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/housing-markets-data-and-research/housing-data/data-tables>

Statistique Canada, 2021. Recensement de la population. récupéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>

Ville de Lac-Brome, 2016. Lac-Brome devient l'amie des aînés. récupéré à : [https://lacbrome.ca/download/news\\_documents/MADA\\_Lac\\_Brome.pdf](https://lacbrome.ca/download/news_documents/MADA_Lac_Brome.pdf)